



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 30 mars 2023 :

- **Préavis n° 1/2023 – Réfection des rues de l'Eglise et de la Grange-Neuve**
Préavis adopté à l'unanimité
- **Préavis n° 2/2023 – Aménagement de la cour du collège**
Préavis amendé adopté à la majorité
- **Préavis n° 3/2023 – Travaux de bouclage de la conduite d'eau potable « Route de Cheseaux et Chemin des Pâquis »**
Préavis adopté à l'unanimité - 2

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Sullens, le 31 mars 2023